



## ADDITIF DE L'ORGANISATEUR n°1 du 03/03/2024

*Portant compléments et modification des règlements particuliers  
du Rallye Cœur de Lion moderne et VHC*

### ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le parc d'assistance ne sera autorisé qu'aux véhicules de course et aux véhicules stickés « Assistance » (2 stickers par équipage). Tout autre véhicule devra se stationner à l'extérieur de l'hippodrome.

### ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

#### 5.2P PUBLICITE

La publicité « HYUNDAI JFC » sera à apposer à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant des véhicules.

La publicité « CNPP » sera à apposer en haut du pare-brise, côté copilote.

La publicité « MCR Performance » sera à apposer en haut de pare-brise, côté pilote.

### ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

**7.1.7P.** L'Organisateur organise une parade invités/partenaires.

Elodie COURTY  
Présidente de l'Organisation

**RALLYE CŒUR DE LION**

19 rue Hamelin 27700 Les Andelys

[www.rallyecoeurdelion.fr](http://www.rallyecoeurdelion.fr)

Tél : 0628662172 / 0651776254

contact@rallyecoeurdelion.fr